

lées parce qu'elles étaient ensanglantées, mais parce que nous nous étions querellés. Il y avait douze ou quinze minutes que la fille était morte lorsque je lui ai coupé la tête avec mon couteau ; je lavai mon couteau environ cinq minutes et l'enfonçai dans la terre pour l'essuyer. Je lavai les taches de sang qui se trouvaient sur mon habit. Je crois que j'arrivai chez Joe Daniel vers 11 heures, et je parlai longtemps avec lui. Je lui demandai d'aller mesurer mon bois. Il ne voulut pas y aller. Je me rendis dans le bois et mesurai mon bois, et revins chez Joe Daniel que je trouvai occupé à ferrer un cheval. Il n'a pas regardé à sa montre.

"J'ai cassé mon bâton en frappant sur la terre après que la fille eût été morte ; je ne l'ai pas brisé en la frappant. Je ne l'ai pas frappée sur la tête ou dans la figure avec mes pieds, mais je lui ai simplement tourné la tête avec mon pied lorsque je lui coupai le cou. Dites à M. Langmaid qu'il trouvera le portefeuille, le jonc, etc., à l'endroit où je les ai enterrés. Le témoignage du docteur de Boston à propos des taches de sang sur mes hardes était vrai. Ma femme m'a lavé deux paires de pantalons la semaine suivante. Je laissai mon pardessus dans le bois et lavai bien nettes les taches de sang qui se trouvaient sur mes mains."

Vers la fin, le prisonnier éclata de nouveau en sanglots et témoigna une émotion qui étonna les auditeurs. Le gardien lui demanda alors s'il n'avait pas quelque chose à dire à propos du meurtre de mademoiselle Ball, à Saint-Albans, en 1871. Le condamné fit avec sa tête un signe affirmatif, et continua ainsi :

"J'ai aussi tué la fille Ball. Je l'ai tuée dans le bois et j'ai caché son corps. Le matin du meurtre, je travaillais aux foin dans un champ près de ma maison ; je travaillai jusque vers 11 heures de l'avant-midi. J'allai ensuite à travers les champs rencontrer mademoiselle Ball à un endroit du chemin où je savais qu'elle allait passer. Je la surpris et l'emportai dans le bois. Il était environ 3 heures lorsque je la tuai et je me rendis chez moi vers 4 1/2 heures. La clairvoyante de Bennington a dit justement comment la chose s'était passée, a dit le nombre de mes enfants, a dit que la maison était une grande maison noire et a aussi parlé de la petite maison. Je mis sa robe de nuit, son peigne et sa broche sous un billot.

"L'homme qui a juré m'avoir vu à chaque heure, était un bon homme, il a dit la vérité. Il ne connaissait rien de moi. Mes garçons arrivèrent de Saint-Albans vers 4 heures. Je travaillai fort afin qu'ils ne s'aperçussent point que j'avais été absent."

Vers la fin de son récit, Lepage prit un morceau de papier et traça une espèce de plan des deux endroits où il avait commis les meurtres, décrivant d'une manière circonstanciée ses mouvements dans chaque occasion. Tout à coup, il se mit à pleurer et à crier : "Ce n'est pas pour moi, ce n'est pas pour ma femme, mais mes pauvres enfants !—Oh ! mon Dieu ! que c'est malheureux ! que c'est malheureux !" Il exprimait un profond repentir de ses fautes et pria Dieu de lui pardonner.

Vers une heure, il essaya de se distraire avec un stéréoscope et en parlant avec ses géoliers, mais il était facile de s'apercevoir que sa pensée était ailleurs. Il fut content d'apprendre que bien peu de personnes seraient présentes à son exécution. Il demanda s'il y aurait quelqu'un de Saint-Albans, et on lui dit qu'une douzaine au plus seraient présents. Il n'a pas fermé l'œil de la nuit, et dit que, durant son emprisonnement, il était trois nuits chaque semaine sans dormir du tout. A 8 heures, il mangea un peu de pain et du beefsteak, et but une tasse de café. A 8 1/2 heures, il fut laissé seul pour la dernière fois avec ses directeurs spirituels.

L'exécution elle-même s'est faite avec ordre et promptitude. Le gibet peint d'un bleu sale ressemblait à cette ancienne potence qui florissait à Newgate avant que les exécutions publiques fussent abandonnées. Il était construit contre le mur du corridor principal de la prison et consistait en un échafaud placé à environ 10 pieds de terre avec une pièce transversale forte et lourde, à laquelle était attachée la corde. A 10 1/2 heures a.m., les personnes qui avaient reçu permission d'assister à l'exécution se pressèrent dans le corridor faisant face à l'échafaud. Un nombre de ces derniers étaient le juge Foster, qui présidait au premier procès de Lepage, et F. Langmaid, le père de la victime de Lepage. A 10 heures 55 minutes, la triste procession apparut, venant du parloir.

Le shérif Dodge marchait le premier, suivi de deux députés. Venait ensuite le condamné, la figure pâle et cadavéreuse. Son habillement consistait en une chemise blanche sans collet ou boucle de cou, un habit et des pantalons noirs et des pantoufles rouges et jaunes en tapis. Sa figure exprimait une profonde douleur, mais il marcha d'un pas ferme et montra un courage qui étonna les spectateurs. Les deux prêtres, en surplus, marchaient à ses côtés, récitant les prières des agonisants. Ils s'arrêtèrent à la porte s'ouvrant sur l'échafaud et approchèrent le crucifix des lèvres de Lepage ; tout le groupe prit alors place sur la plateforme. Le condamné, les mains attachées derrière le dos, écouta attentivement la lecture de l'arrêt de mort par le shérif. Les députés lui lièrent alors les mains et les pieds, ajustèrent le nœud coulant à son cou et placèrent sur sa tête le bonnet noir.

Le shérif, saisissant alors la corde, se tourna vers la foule et dit : "Joseph Lepage, je vais maintenant exécuter sur vous la sentence de la loi, que Dieu ait pitié de votre âme !" Par un mouvement rapide, il serra le nœud autour du cou du condamné et toucha du pied la cheville

faté. La trappe tomba avec un bruit sourd et le corps du malheureux fut précipité d'une hauteur de sept pieds. Son cou fut rompu instantanément, et Lepage en mourant souffrit moins qu'aucune de ses innocentes victimes. La trappe tomba à 11 heures 8 minutes, et, à 11 heures 24 minutes, le pouls avait cessé de battre, mais, en plaçant leurs oreilles contre son estomac, les docteurs purent distinguer une faible pulsation du cœur.

A 11 heures 26 minutes, Lepage fut déclaré mort, et à 11 heures 35 minutes, la corde fut coupée et le corps placé dans un joli cercueil en noyer noir. Le Dr Croby, médecin de la prison, qui a assisté à plusieurs exécutions, prétend que Lepage perdit connaissance du moment même où la trappe tomba, et souffrit beaucoup moins qu'une personne qui irait se frapper contre un poteau de réverbère durant une nuit obscure.

L'apparence personnelle de Lepage n'était pas remarquable. Il était petit, au-dessous de la hauteur moyenne, avec des traits repoussants et des lèvres épaisses exprimant la sensualité, et d'un tempérament bilieux et nerveux. Son cerveau dépassait la grosseur moyenne, et la *medulla oblongata* était très-développée.

Il a été enterré aux dépens du comté, auquel ses deux procès avaient déjà coûté \$15,000.

BIBLIOGRAPHIE

Nous venons de recevoir un magnifique petit livre de prières, publié par le Collège Joliette, sous le titre de : *Manuel de la Confrérie du Cœur de Jésus*, contenant 272 pages. Le recueil de prières, ainsi que l'ordinaire de la messe et les vêpres, etc., que contient ce petit livre, en font un objet indispensable à la jeunesse. Ce petit volume est très-bien imprimé et possède une couverture très-convenable.

Chacun devrait s'empresser de se le procurer au prix modique pour lequel il se vend.

Les prières de ce petit volume se disent en faveur des saintes âmes du Purgatoire.

En vente à la librairie Chs. Payette, 250, rue Saint-Paul, Montréal.

FAITS DIVERS

—On a découvert une multitude de gravures d'une immoralité choquante parmi les élèves des écoles publiques de Gloucester, Mass. Plus de 1,000 de ces saletés circulent au milieu d'eux.

—Il paraît assez certain que Sankey, le compagnon de Moody, a reçu \$67,000 de certains manufacturiers d'harmoniums. Imaginez-vous donc un prédicateur de retraite recommandant et vendant de ces musiques-là !

—Le Congrès américain est encore en session, et, comme toujours, le temps se passe en investigations sur les fraudes et les vols opérés par les officiers et les favoris du gouvernement. D'une façon ou d'une autre, les hommes politiques ne s'occupent qu'à voler, à faire voler ou à défendre des voleurs en partageant les dépouilles.

—Le *Commercial Advertiser* estime à \$14,000,000 la valeur des armes et munitions expédiées depuis un an des Etats-Unis en Turquie. Deux des steamers employés à ce commerce, le *Walker* et le *Brunhall*, ont fait chacun quatre voyages, et leur affrètement a rapporté à leurs propriétaires \$150,000 ou à peu près ce qu'aurait coûté leur achat. La compagnie d'assurance maritime Atlantic a reçu au moins \$70,000 en primes d'assurances sur le matériel de guerre transporté des Etats-Unis en Turquie, et, comme il n'y a jamais eu de pertes, cette somme a été un bénéfice net.

Il paraît que le cuivre du lac Supérieur, grâce à sa ductilité, est excellent pour la fabrication des enveloppes de cartouches métalliques. Le contrat pour un lot très-important de ces enveloppes avait été adjugé à des fabricants allemands. Quand la livraison a eu lieu, le gouvernement russe s'est aperçu que les fabricants avaient employé du métal d'une qualité tout à fait inférieure. La conséquence a été un refus d'accepter ces marchandises de pacotille, l'annulation du contrat et son transfert à des manufacturiers américains.

ACCIDENT FATAL.—Joseph-Stanislas Larose, charpentier, âgé de 46 ans et employé dernièrement aux travaux du nouvel Hôtel-de-Ville, est tombé en bas d'un escalier de la maison No. 24, rue Payette, Montréal.

Le défunt, qui était marié et père de trois enfants, était adonné à la boisson. Il dépensait au cabaret les gages de sa semaine, et ses habitudes avaient plongé sa famille dans la plus grande misère. Souvent, lorsqu'il revenait à son domicile, il se portait à des sévices et à des voies de fait sur son épouse. Poussée à bout par ses mauvais traitements, sa femme fut obligée de le quitter, et alla se réfugier chez une de ses sœurs qui était mariée à un nommé Larivière, domicilié rue Payette. Après avoir passé la nuit de samedi dans les buvettes, Larose essaya de trouver un endroit où il put caver son vin et prendre quelques heures de sommeil. Il alla frapper à la porte de Larivière, qui occupait des appartements dans le haut de la maison No. 24, rue Payette. Larivière dit que sa chambre était remplie et qu'il n'y avait pas de place pour lui. Le défunt, en voulant descendre l'escalier, tomba, et, dans sa chute, il se rompit plusieurs artères. Il fut ramassé mort au pied de l'escalier qui était mauvais, long et obscur. Le Dr Lamarche fut ap-

pele, mais il ne trouva qu'un cadavre. Une enquête a été tenue par le coroner et le jury a rendu un verdict conformément aux faits.

ASSASSINAT.—Le *Journal de Valence* raconte qu'un nommé Régis Rey, occupé ces jours derniers à casser des cailloux sur la route de Valence à Soyons, se rendit chez le juge de paix de Saint-Péray et lui déclara qu'en entrant dans la maison de la veuve Pinet, qui demeurait aux Granges de Valence, il avait trouvé cette femme assassinée dans la pièce du rez-de-chaussée. Cette femme, de son nom de famille Marie Seignobos, était âgée d'environ 65 ans. La femme Pinet tenait une espèce de cabaret et logeait des mendiants.

La justice se transporta sur le lieu du crime. La femme Pinet avait reçu derrière la tête un violent coup d'une pioche à deux dents, qui avait fait éclater le crâne. Un second coup de la même pioche, porté sous le menton, avait presque séparé la tête du tronc.

On constata un désordre complet dans l'habitation : les quelques meubles qui s'y trouvaient avaient été fouillés, les chaises étaient renversées, et de la menuiserie monnaie était éparse autour de la victime.

Celui qui avait dénoncé le crime fut interrogé. Régis Rey connaissait en effet particulièrement la femme Pinet ; il avait labouré à différentes reprises les quelques arpents de terre qu'elle possédait derrière sa maison, et il était occupé depuis quelques jours à casser, pour l'administration des ponts et chaussées, des cailloux sur la route, précisément à proximité de l'habitation.

On apprit de lui qu'il avait passé toute la journée du crime à boire chez la veuve Pinet, en compagnie de plusieurs autres individus. Mais il affirme être parti vers sept heures du soir pour aller à Bourg-les-Valence. Or le crime, d'après les constatations médicales, semble remonter à quelques heures plus tard, entre dix et onze heures du soir. Du reste, le cantonnier de Soyons, revenant de Valence et passant à peu près à cette heure devant la maison, entendit du bruit à l'intérieur.

Mais différentes réponses embarrassées de Rey ont éveillé les soupçons des magistrats et un mandat d'arrestation a été lancé contre lui.

C'est un homme d'une trentaine d'années, qui paraît doué d'une force musculaire peu ordinaire.

On a trouvé dans la maison de la veuve Pinet des vêtements lui appartenant. Ce dernier détail n'a du reste rien de bien important, car Rey mangeait depuis quelques jours chez la victime.

—Un accident pénible est arrivé au poste Prince, sur le bord de la rivière Ottawa, dans le township de Buckingham. Madame Delargio, épouse de l'un des ouvriers employés dans la manufacture d'allumettes de M. Prince, était à préparer de la gomme pour ses enfants. Elle avait déposé la matière résineuse dans un vase placé sur le poêle pour la faire bouillir.

Quelques minutes après, comme elle allait prendre le vase, ce dernier éclata en mille morceaux, et le liquide brûlant se répandit aussitôt sur ses mains et ses vêtements, qui prirent feu. Affolée par la douleur, la malheureuse s'élança dehors. Rencontrant une mare d'eau, elle eut la présence d'esprit de s'y rouler, et réussit ainsi à éteindre les flammes qui la dévoraient.

Cependant ses deux enfants, qui se tenaient près d'elle au moment de l'accident, suivirent leur mère au dehors. Eux aussi avaient leurs habits atteints par le feu et auraient été rôtis si deux charpentiers, accourus aux cris de la mère, n'eussent arraché les vêtements ruisselants d'eau de celle-ci pour en couvrir les enfants.

Les blessures de la mère mettent sa vie en danger.

Après avoir sauvé les enfants, les charpentiers éteignirent l'incendie qui commençait à envahir l'intérieur de la maison.

UN AUTRE DÉSASTRE MARITIME.—Cette fois, c'est un vaisseau anglais, le *Eurydice*, qui a chaviré dans une tempête soudaine de vent, près de l'île Wight, et a entraîné 300 victimes humaines avec lui au fond de l'eau. Le temps s'est maintenu au beau jusqu'à 3.30 p. m., lorsqu'un changement complet de température est survenu. De violents coups de vent, accompagnés de neige et de tourbillons, sont arrivés avec une rapidité extraordinaire. Le naufrage du navire de transport *Eurydice*, de l'île Wight, est dû entièrement à la rapidité avec laquelle la tempête est arrivée. Vu que l'*Eurydice* était près des côtes, l'équipage n'avait aucune idée de la violence des vents. La disposition de ses canons, de ses magasins et des autres pesanteurs qu'il avait à son bord ont donné plus de prise aux vents. L'*Eurydice* croissait dans la division des Indes Occidentales depuis assez longtemps, et il était attendu à Portsmouth depuis quelques jours. Il avait un équipage expérimenté de 200 à 300 hommes. Cinq personnes seulement, au nombre desquelles se trouve le lieutenant Tabor, ont été recueillies, après avoir surnagé une heure sur les eaux.

Depuis le sauvetage, trois sont morts ; les seuls survivants sont : Benj. Cuddiford, Sidney Fletcher, aspirants de première classe. D'après le rapport de Cuddiford, ils étaient environ 300 à bord. "Je suis, ajoute-t-il, un des derniers qui soient restés sur le navire ; le capitaine Hare était près de moi lorsque le navire a sombré et un grand nombre de matelots ont été entraînés dans le remou. Un homme qui était près de moi disait qu'au moment de la tempête nous

étions près des côtes et que nous étions sûrs d'être secourus. Comme je suis un nageur de première force, beaucoup de mes camarades se sont adressés à moi pour les aider ; j'ai essayé d'en secourir deux ou trois ; mais, lorsque j'ai vu que quatre ou cinq se tenaient après moi, j'ai dû leur faire lâcher prise." Des vapeurs ont été envoyés sur le théâtre de l'accident, mais ils n'ont pas rapporté d'autres nouvelles.

C'est l'opinion générale que l'*Eurydice* avait à son bord environ 320 hommes d'équipage, dont 270 étaient élèves de marine. Il y avait de plus à bord 20 officiers et matelots pris aux Bermudes comme invalides. Quelque temps avant le naufrage, une barque se dirigeant sur Dunnoose a été aperçue. On espère qu'elle aura pu recueillir quelques naufragés. Au moment du naufrage, tout l'équipage se pressait sur le pont pour prier.

On dit que l'*Eurydice* portait trop de voiles. Tout fait croire que l'équipage se composait de 400 hommes.

—L'excellente idée que la bonne société de Montréal a toujours paru entretenir de l'établissement de M. Senécal & Hurteau, rue Sainte-Catherine, nous engage à faire part à nos lecteurs et aimables lectrices des changements importants qui ont eu lieu dans cette maison. Depuis quelque temps, une dissolution de société a laissé M. Alcime Hurteau seul propriétaire du magasin, et, dans le but de le rendre plus complet, plus fashionable et plus attrayant, ce monsieur a décidé de le transporter au No. 209, rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Saint-Gabriel, en face du bureau de la *Minerve*. Ce centre plus fréquenté lui impose l'obligation de renouveler une partie de son stock et d'en compléter toutes les parties, surtout celle de la mode et des articles de fantaisie. Des circonstances favorables l'ayant mis en possession d'un choix de marchandises les plus attrayantes et variées, répondant à tous les détails de la toilette d'une dame, nous engageons surtout nos lectrices à aller visiter le nouvel établissement de M. Alcime Hurteau, à partir du 23 mars, et nous sommes convaincus qu'elles seront satisfaites.

CONSEILS UTILES

Il est presque aussi dangereux, pour les teints fins, d'affronter, sans précaution, les rayons de la lune que ceux du soleil. L'astre nocturne, avec ses airs innocents, noircit aussi bien les peaux tendres que pourrait le faire le brûlant soleil. On accuse bien la lune de manger la pierre de taille ! Quoi d'étonnant à ce qu'elle morde un épiderme délicat ?

Donc, une femme, soigneuse de sa beauté, doit se voiler pour sortir dans la soirée, quand la lune brille.

Encore une question qui nous est posée à propos des usages du monde :

Quelle est la femme, nous demande-t-on, qui, dans un dîner, doit être servie la première à table ?

Le service du maître d'hôtel doit se faire ainsi : la première personne dont il doit s'occuper est la dame qui se trouve à la droite du maître de la maison ; les autres dames viennent après, suivant la manière préméditée dont elles auront été placées, et la maîtresse de la maison est toujours dernière femme qui devra être servie.

Il y a quelques jours, nous donnions aux douairières le conseil de ne pas s'habiller comme les jeunes femmes ; imaginez un costume spécial, mesdames, leur disions-nous, un costume qui ne varie pas chaque jour, qui ne ressemble en rien à celui de vos petites filles, et de la sorte, vous ne donnerez plus lieu à des comparaisons toujours désavantageuses aux femmes âgées.

Ce conseil nous a valu une volumineuse correspondance.

Nombre de dames âgées l'ont trouvé excellent, mais, nous écrivent-elles toutes, ce costume noble, sévère, et non exempt cependant d'une certaine coquetterie, ce costume type, enfin, que vous rêvez, vous devriez bien nous l'indiquer.

Jean de Paris ne se serait pas permis, mesdames, de trancher une si grave question, mais il est allé trouver la grande faiseuse à votre intention, et voici ce qu'elle lui a dit :

"Une femme qui n'est plus jeune serait très-bien mise si elle s'habillait toujours avec des étoffes riches, et de nuances foncées, comme du satin ou des brochés.

"Elle doit avoir la jupe longue et garnie dans le bas seulement, le corsage long derrière, de basques ou de garnitures, et le devant orné en longueur d'une riche dentelle blanche, ce qui éclairera son teint et lui donnera de l'éclatance.

"Elle doit bien se garder de porter des tuniques relevées sur des jupes, mode qui n'est gracieuse que sur les femmes jeunes et souples."

Voilà, mesdames, ce que Jean de Paris a retenu des conseils de l'artiste en soieries et en guipures ; il se garde bien d'y ajouter un mot. Cependant, comme il aime assez à chiffronner, s'il croyait vous être agréable, il songerait volontiers, assuré de la collaboration des premières couturières, à vous donner toutes les semaines la composition d'une toilette nouvelle.

Album.

"Il n'y a qu'une chose plus bête que la plupart des modes et des usages : c'est de ne pas s'y conformer !"